



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GAEC DE LA VILLE PRUDENCE – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 30 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



GAEC DE LA VILLE PRUDENCE Société civile au capital variable de 30 489,80 euros
Siège social : La Ville Prudence – 56130 ST DOLAY RCS VANNES 412 209 710
Avis de dissolution L'AGE réunie le 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Serge LOGODIN, demeurant La Ville Prudence, 56130 ST DOLAY pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à La Ville Prudence, 56130 ST DOLAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de VANNES, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
